



# Diplôme d'université Autisme et médiations corporelles

## PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Cette formation est réservée aux :

- Professionnels exerçant au sein de dispositifs médico-sociaux ou sanitaires accueillant des personnes autistes avec déficience.
- Personnes exerçant au sein de dispositifs associatifs ou marchands dans le domaine des loisirs et des vacances.
- Personnes exerçant dans des dispositifs d'intervention à domicile auprès de personnes autistes.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Avant l'entrée en formation, les candidats sont déjà titulaires de diplômes reconnus dans le travail social, dans le domaine paramédical, en sciences humaines ou dans les métiers de l'enseignement et du sport. Ils exercent depuis au moins un an les fonctions suivantes dans ces dispositifs : éducateur spécialisé, moniteur éducateur, accompagnant éducatif et social (anciennement aide médico-psychologique), infirmier, psychomotricien, ergothérapeute, aide-soignant, psychologue, éducateur sportif spécialisé ou professeur d'activités physiques adaptées.

En amont de leur entrée en formation, les candidats auront à faire parvenir un dossier (à retirer auprès de Trans'Formation, voir Renseignements et inscriptions) jusqu'en décembre 2023 précisant :

- leur parcours et leurs expériences professionnelles en lien avec le champ de l'autisme,
- leur projet professionnel explicitant leur motivation pour entrer dans cette formation.

## POINTS FORTS

Favoriser créativité et prises d'initiatives des professionnels engagés dans des projets de médiation, afin de proposer aux personnes autistes des ateliers dans lesquels elles peuvent s'engager à partir du sens qu'elles peuvent donner à ces propositions.

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Concevoir, coordonner, conduire et évaluer des projets de médiations corporelles dans un dispositif particulier.
- > Analyser les caractéristiques singulières des personnes autistes avec déficience pour préciser les besoins des sujets concernés par ces ateliers et choisir des médiations corporelles susceptibles de répondre aux besoins identifiés.
- > Elaborer des outils d'analyse de sa pratique.
- > Intégrer ces projets au dispositif institutionnel et au projet personnalisé de chacune des personnes autistes impliquées.

## PROGRAMME

Formation en alternance entre enseignements en centre de formation (5 modules répartis sur 2 années universitaires : 2 modules la 1ère année, 3 la 2ème année) et stage en structure spécialisée. *Chaque module fait l'objet d'une fiche détaillée :*

- UE 1 : Concevoir et coordonner le projet d'atelier de médiations corporelles
  - Module 1 : Concevoir et animer des ateliers de médiations corporelles
  - Module 2 : Jeu et autisme
- UE 2 : Conduire et évaluer des ateliers de médiations corporelles
  - Module 3 : Activités aquatiques et autisme
  - Module 4 : Autisme et activités d'expression
- UE 3 : Analyser le projet de médiations corporelles et les effets pour les sujets.

Stage tutoré en structure spécialisée accueillant des personnes autistes avec déficience (choisie par le candidat au regard des compétences attendues).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps théoriques, méthodologiques et pratiques s'appuyant sur la pratique professionnelle des stagiaires, avec comme visée que chacun soit en mesure d'élaborer les étapes du projet de médiations corporelles - animation de séquences de médiations corporelles auprès de personnes autistes.

## CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les évaluations des UE 1 et 2 sont incluses dans les modules de formation :

- UE 1 : rédaction d'un projet et entretien de présentation et d'analyse des étapes de conception et de coordination du projet
- UE 2 : écrit portant sur l'analyse d'une problématique professionnelle en lien avec la mise en oeuvre des ateliers de médiation.

L'évaluation de l'UE 3 est organisée lors d'une soutenance de la monographie deux mois au plus tard après le dernier module.

Les candidats qui ne réussissent pas la validation bénéficieront d'un temps complémentaire d'alternance afin de présenter à nouveau l'évaluation portant sur la monographie.

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Françoise LE JALLE - Professeur associée, Faculté des Sciences du Sport, Université de Strasbourg.  
Courriel : flejalle@unistra.fr

## PASS'COMPÉTENCES UNIVERSITAIRE

Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans.

### DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

**Durée : 280 heures (5 modules d'enseignement de 35 heures chacun + 1 suivi en FOAD 25 heures + 1 stage tutoré de 60 heures dans une structure spécialisée)**

Réf : CPR24-0589A

Du 29 janvier 2024 au 10 juillet 2024

#### En 2024 :

Module 1 - Réf. : CPR24-0547A

du 29 janvier au 2 février 2024

Module 2 - Réf. : CPR24-0548A

du 25 au 29 mars 2024

Module 3 - Réf. : CPR24-0545A

du 9 au 13 septembre 2024

Module 4 - Réf. : CPR23-0551A

du 23 au 27 septembre 2024

Module 5 - Réf. : CPR24-0546A

du 3 au 8 juin 2024

#### En 2025 :

Date limite de soutenance :

10 juillet 2025

La formation aura lieu sur différents sites. Se référer à la fiche du module pour connaître le lieu.

#### Tarif

4500 €

+170 € de droits d'inscription par année universitaire à régler à l'Université de Strasbourg.

#### Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue  
21 Rue du Maréchal Lefebvre  
67100 Strasbourg

#### Renseignements et inscriptions

Isabelle GOUIN

Tél : 01 42 73 90 07

Trans'Formation, 3 Rue Cépé, 75015 PARIS

isabelle.gouin@sportadapte.fr

#### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.